

# NUMERO 39

JOURNAL GÉNÉRAL DE L'EUROPE.

MARDI 31 MARS 1789.

*DANEMARCK: Nouveaux détails sur la conspiration contre les flottes Russe & Danoise; On en connoit l'auteur; c'est un Suédois de distinction; on lui donne asyle chez le ministre de Suède; cet asyle n'est pas respecté; on l'enferme, on l'interroge; le ministre de Suède quitte le Danemark sans prendre congé.*

... Le récit même en parôit effroyable.  
On ne conçoit qu'avec peine une telle fureur;  
Et la seule pensée en fait fremir d'horreur.

P. CORNÉILLE.

L'interruption des postes du Nord, a cessé enfin. Elle n'avoit été occasionnée, à ce qu'il parôit, que par des vents contraires & constans de N. O. & de N. N. O. & la reprise du froid, qui, malgré la saison avancée, a été assez violent pour couvrir une seconde fois de glaces, les bras de mer qui séparent la Suède du Danemark, le Danemark du continent de l'Allemagne.

Nous avons donc reçu à la fois les lettres de Copenhague du 7, du 10 & du 14 de ce mois. A ces époques l'horreur inspirée par la découverte de l'affreux complôt, dont nous avons parlé N<sup>o</sup>. 34, n'avoit fait que s'accroître; & l'indignation contre les Suédois étoit générale. Car c'est décidément un Suédois qui est reconnu pour l'auteur de cette trame perfide; c'est un gentilhomme; c'est un officier de marque. En voilà déjà trop sans doute pour ne pas faire soupçonner que le coup part d'une main plus élevée encore; & malheureusement ces soupçons flétrissans acquièrent un nouveau degré de certitude, tant par les éclaircissens, qu'on a déjà tirés de l'aveu des complices, que par diverses autres circonstances qui se sont

TOME II.

N

passées à la suite de cette découverte. Voici un récit détaillé de toute l'affaire.

Un officier Suedois, le Neutenant-colonel baron de Benzenstiern, qui séjournoit à Copenhague depuis quelque tems, avoit acheté d'un Capitaine de navire nommé Obrien, un bâtiment qui mouilloit dans cette rade; il pouvoit valoir 3000 rixdalers, le Suedois en offrit 12000 & l'obtint. Ce navire nommé *la Comtesse Reventlau* étoit arrivé pendant l'automne dernier des Indes à Ostende & delà à Copenhague, d'où il devoit repartir pour Ostende avec une cargaison de fer. Déjà même il étoit sur son départ, lorsque les glaces le retinrent dans la rade. Ce fut alors que Benzenstiern non seulement conclut son marché d'achât avec le Patron, mais encore vint à bout de le corrompre par l'appât d'une somme additionnelle de 2 mille livres sterlings, & convint avec lui qu'il conduiroit le complôt de cette maniere. Obrien devoit substituer à sa cargaison une de rum & de matieres combustibles; il devoit enduire de goudron toute la carcasse extérieure du bâtiment, les mats, les voiles & tous ses agrès; enfin tous les préliminaires accomplis, comme ils le furent en effet, il devoit au premier vent favorable de N. O. & après qu'un vaisseau Russe de 100 canons qui étoit tout près, seroit calfaté, couper tous les cables, lever l'ancre & mettre le feu au navire. On se flattoit par ces mesures qu'aucun vaisseau n'échapperoit à l'embrasement; que peut-être même aussi toute la flotte Danoise seroit la proie des flammes. Obrien étoit animé d'ailleurs à étendre les dommages le plus possible, par une forte recompense qu'on lui avoit promise, pour chaque vaisseau incendié, & en outre d'autres avantages considérables qu'on ne spécifioit point.

Il y avoit dans le même tems à Copenhague un autre Anglois, nommé Test, employé dans un comptoir: c'étoit un ancien ami d'Obrien, & leurs liaisons s'étoient encore plus étroitement resserrées pendant cet hyver, à l'occasion d'un danger qu'avoit couru Test sur la glace, & d'où Obrien l'avoit retiré au risque même de sa propre vie. Il crut donc pouvoir confier à ce Test l'accord qu'il avoit fait avec le Sue-

vois ; mais soit que celui-ci eut des scrupules & que sa conscience se refusât à tremper dans un complot si noir ; soit plutôt parce qu'il éprouvoit des difficultés pour trouver de l'argent sur la lettre-de-change de 2000 liv. st. dont on ne lui avoit remis que la deuxième expédition, tandis que la première avoit été envoyée à Hambourg, pour y être acceptée & payée en échange de cette seconde, il prit le parti d'aller dénoncer cette affreuse trame au chef de la police. On le conduisit aussitôt chez le vice-amiral de Fontenay, qui lui ordonna d'aller chercher O'Brien & de l'amener. Au premier mot, celui-ci s'aperçut qu'il étoit trahi, il s'emporta contre Test en invectives & en menaces, & il alloit même le tuer d'un coup de pistolet, s'il n'en avoit été empêché par ceux qui étoient présens. On vint cependant à bout de l'arracher delà & de le conduire avec Test chez l'amiral, où le dernier fit une déclaration par écrit de toute l'affaire, qu'on fit ensuite signer à O'Brien. Au moment même, le chef de la police sortit de la chambre voisine, signifiâ au capitaine qu'il l'arrêtoit prisonnier. L'Anglois s'emporta une seconde fois, puis se radoucit, puis supplia, & promit sur son honneur & sa vie qu'il livreroit le Suedois dans l'espace de deux heures, si on consentoit à lui rendre la liberté. Mais on lui refusa cette demande, & le chef de la police le fit enfermer dans la salle du conseil, où il est resté plusieurs jours.

Au sortir de cet interrogatoire, on alla visiter le navire où l'on trouva tout exactement comme il avoit été dépeint. Si le projet eut réussi, c'en étoit fait de la flotte Danoise, & probablement de tout le quartier de Mariembourg qui avoisine le port. On ne peut même songer sans fremir à l'étendue des ravages qui pouvoient en provenir, vû l'explosion des poudres seules, dont il y avoit sur les vaisseaux plusieurs centaines de barils, outre les canons qui étoient tous chargés.

Après que la réalité du complot eut été parfaitement constatée, on s'occupâ de la recherche de son principal auteur, le baron de Benzenstiern. Il s'étoit déjà réfugié dans l'hôtel du ministre de Suede, M. d'Albedyhl ; ce que sachant le peuple & les mar-

lots Russes sur-tout, ils vinrent entourer l'hôtel, & firent mine à différentes fois de le forcer pour en arracher le traître. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que la police put calmer la fureur qui les agitoit, & il fallut promettre que le coupable n'échapperoit pas à la justice.

Cependant sur le refus réitéré que fit le ministre Suédois de le relacher, on convoqua tout le corps diplomatique chez le premier ministre le comte de Bernstorff, & après une conférence assez longue, il fut résolu que le crime du baron n'étoit point de nature à ce qu'on eut égard à la sauve-garde de l'ambassadeur, & qu'on pourroit l'enlever dans l'hôtel même. Mas sur ces entrefaites, l'envoyé de Suède avoit essayé de remettre le baron sous la protection d'un certain autre ministre étranger. Pour cet effet on lui avoit fait endosser la livrée d'un des laquais de la maison, & il étoit sorti de l'hôtel ainsi déguisé, derrière une chaise de poste dans laquelle étoit assis le secrétaire de l'envoyé. Heureusement la police étoit trop sur ses gardes, pour laisser passer inconfidément aucune voiture, & il parut qu'elle avoit découvert la ruse. Ce fut probablement ce qui engagea l'autre ministre à ne pas se compromettre davantage dans cette affaire deshonorante. Car quoique tout fut disposé dans son hôtel pour recevoir le transfuge, quoique déjà celui-ci, selon qu'on en étoit convenu, lorsque les chevaux en passant devant l'hôtel eurent ralenti leur marche, eut adroitement sauté en bas de la voiture & entré par une porte qu'on avoit laissée ouverte à dessein, il n'y demeura point long-tems; & le certain ministre dont on tait le nom, mais qu'on devine, s'pressa de relivrer le baron à M. d'Albedyhl, dont l'hôtel fut aussitôt assailli par les espions & les gardes de la police, de sorte qu'il ne resta plus au baron Suédois aucun espoir de s'évader.

Peu de tems après, ensuite de la résolution prise chez le comte de Bernstorff, le commandant de la ville, le chef de la police & un secrétaire du département des affaires étrangères se rendirent à l'hôtel, & firent à M. d'Albedyhl la requiſition formelle de livrer le coupable; il ne put s'y refuser, & on le

conduisit sur le champ à la citadelle, où il est renfermé dans la même prison qu'a occupée le fameux Struëné. Il doit s'attendre à éprouver pour le moins un sort aussi funeste.

On a sur le champ nommé une commission pour faire les perquisitions nécessaires & instruire le procès. Benzenthierne a subi son premier interrogatoire le 9 ; le lendemain on a entendu la déposition des gens composant l'équipage du navire Anglois. On avoit préalablement confronté le patron Obrien avec le baron, & il en avoit été reconnu comme l'auteur de la conspiration. Deux autres Suedois suspects ont été arrêtés à Helsingoer. Du reste la découverte de cette trahison a fait redoubler de prudence & d'activité ; de prudence, en ce que la garde des portes a été renforcée, & qu'on a pris dans toutes les maisons, les noms des étrangers qui s'y trouvoient ; d'activité, dans les préparatifs de guerre dont les travaux ont été recommencés & sont poussés avec une sorte d'animosité que l'on conçoit sans peine. Il y a dans les ports de Copenhague & d'Helsingor 20 vaisseaux de ligne, qui n'attendent pour mettre à la voile que l'ouverture de la navigation ; 11000 hommes, tant matelots que soldats sont destinés à les monter. On a ordonné des préparatifs analogues dans l'armée de terre, & le general en chef, prince de Hesse étoit attendu incessamment à Copenhague pour y concerter le plan de la campagne.

Car il ne faut plus douter que cette campagne n'ait lieu. Les voilà réveillés ces anciens ressentimens, ces haines nationales qui ont ensanglanté le Nord pendant tant de siècles ! Puisqu'elles ont enianté déjà les mêmes forfaits, elles produiront encore les mêmes dévastations. Des perfidies de cette nature ne se pardonnent pas ; il faut du sang pour les satisfaire ; il faut du sang pour en laver la honte. Mais quoi ! aurions-nous la pensée téméraire de faire rejaillir l'opprobre d'un indiv du sur une nation entière, sur les chefs dumoins de cette nation ? Ah ! sans doute, c'est avec regret, c'est avec le sentiment le plus profond de la douleur que nos soupçons atteindroient jusqu'à la personne d'un prince doué des qualités les plus

aimables de l'esprit & du cœur, qui s'est montré digne du trône en y montant, qui paroïssoit d'abord n'y faire siéger avec lui que la raison & la justice, qui a rendu des services essentiels à sa patrie, qui a fait beaucoup pour le bonheur de ses peuples, qu'on a pu croire enfin capable des plus grandes choses, ..... si l'ambition, si la soif du pouvoir, si l'amour défordonné de la gloire, n'avoit pas dévoré son jeune cœur. L'ambition ne flétrit pas seulement toutes les vertus; elle engendre encore tous les crimes, parce qu'elle les autorise, parce qu'elle les justifie tous.

Eh! comment pouvoir se dissimuler, qu'une influence puissante ait dirigé les menées de Benzenstjern? Peut-on supposer qu'un homme de naissance, un homme en place, un homme au-dessus des faveurs ordinaires de la fortune, se prête à une action aussi noire, s'expose au danger le plus imminent de son honneur & de la vie, à moins qu'il ne soit excité, transporté, ényvré, de l'idée qu'il va servir les passions d'un roi? Comment supposer qu'un particulier fasse les avances, & se croie en état de récompenser des crimes de cette nature? Comment d'ailleurs, comment expliquer, si ce fut le crime de Benzenstjern seul, qu'il ait cherché un asyle auprès du ministre de sa cour? Pourquoi ce ministre n'a-t-il pas repoussé un traître aussi exécrationnable? Pourquoi l'a-t-il accueilli! pourquoi a-t-il tout tenté pour se sauver? pourquoi enfin, après s'être vu forcé de le livrer, pourquoi lui-même a-t-il fui précipitamment, s'il pouvoit encore se montrer sans ignominie en présence d'un peuple qu'il n'avoit point offensé? Mais nous apprenons que M. le baron d'Albedyhl a quitté Copenhague & le Danemark, le 12 de ce mois, sans prendre congé.

*SUEDE: Le comité secret est en pleine activité; le roi obtient tout ce qu'il veut; préparatifs immenses pour la campagne; arrivée de Dalécarliens dans la capitale.*

Dans ces tristes conjonctures on s'intéresse moins au sort de Gustave III; on est même en quelque sorte fâché de le voir réussir dans ses projets, sur-tout quand ces succès ne sont dûs qu'à des moyens de force & de

contrainte. C'est le sentiment qu'on éprouve en lisant les dernières lettres de Stockholm, qui n'annoncent plus que du calme, au moins en apparence, mais de ce calme qui naît de la crainte, & est souvent le précurseur des plus violens orages.

On y voit que le Roi après avoir vaincu le parti de l'opposition en punissant les chefs, est parvenu à faire adopter au reste des Etats ou gagnés ou intimidés le supplément à la constitution de 1772, qui achève d'étendre les prerogatives & les pouvoirs de la royauté, en même tems qu'elle abaisse les grands du royaume, & que par la politique la plus adroite elle élève presque à leur niveau les autres ordres de l'Etat. Nous n'avons garde toutefois de blâmer ces dernières mesures, qui sont justes sans doute, & qui mériteroient de vifs applaudissemens, si un motif plus pur les avoit dictés.

Quoiqu'il en soit, depuis le 21 fevrier jusqu'au six mars, il n'y a point eu d'assemblée générale de tous les ordres. Mais le comité secret a été en pleine activité, il s'est assemblé tous les jours, on y a travaillé avec suite, & il resultera, à ce qu'on apprend, de ses opérations que le royaume va être mis sur un tout autre pied. Les partisans de la cour font le plus grand éloge du nouveau plan; mais il nous paroît plus prudent de le connoître, avant de le juger. On ne peut nier du moins que la révolution de 1772, en donnant plus d'étendue au pouvoir exécutif, n'ait servi à mettre le royaume sur un pied de défense plus respectable; on en peut juger par les effets: C'est depuis ce tems que deux nouvelles flottes ont été construites; que tous les ans on a ajouté de nouveaux ouvrages aux forteresses de Marstrand, Gothenbourg, Landskrone, Sweaborg, Lovisa, & Tawastehus; que tous les ans les troupes sont exercées dans des camps aux grandes & petites manœuvres; c'est aussi depuis ce tems que la capitale & les maisons de plaisance du roi ont été embellies & augmentées; que de nouvelles académies ont été érigées, que les anciennes ont repris leur splendeur, que le commerce a gagné de l'activité, que la circulation du numéraire enfin a été plus libre.

Mais ces considérations même prouvent que le roi

avoit acquis assez d'autorité en 1772, pour faire tout le bien qu'il pouvoit desirer. Pourquoi donc en a-t-il ambitionné encore une plus étendue? N'étoit-ce pas une heureuse restriction que celle qui l'empêchoit d'entreprendre une guerre offensive, sans le consentement de la nation assemblée? Peut-on attribuer à des vues saines & raisonnables, les démarches auxquelles il vient de se porter, pour faire cesser une gêne, que tous les souverains devoient au contraire souhaiter, pour leur repos & celui des peuples?

Ayant obtenu cet accroissement de puissance, le roi n'a plus de peines à obtenir tous les secours qui lui sont nécessaires, pour la pousser avec vivacité & avantage. On assure que la banque seule lui fournira deux millions; & l'on fait d'ailleurs qu'il lui est arrivé, dans le court espace de quelques semaines & encore en dernier lieu, des transports considérables d'argent en lingots, venant du continent; mais de quelle partie? c'est ce qu'on ignore.

Un détachement du corps franc de Dalécarlie, que le roi a fait venir expressément comme celles des troupes, dans lesquelles il a le plus de confiance, pour servir ses desseins contre les membres de la noblesse, & les officiers qui seroient encore rebelles à ses ordres, est arrivé le 28 fevrier à Stockholm; un autre détachement y est arrivé le premier mars; les deux ensemble forment 1500 hommes, & l'on en attend encore 1200. Leur présence étoit d'autant nécessaire, que l'on n'étoit pas sans crainte d'une fermentation, lorsqu'on verroit arriver de Finlande, les officiers-généraux qui y ont été arrêtés. Ceux-ci les ont suivies de près; & le 4, on a vu conduire & enfermer au château de Friederichs-hof avec les autres prisonniers d'état, le principal des officiers, le brigadier & commandeur de l'ordre du Glaive, le baron de Hastfehr, qui commandoit le corps le plus considérable de l'armée de Finlande, & étoit chef de la brigade des frontieres de Savolak & de la Carelie. Il est accusé d'avoir entretenu une correspondance traitreuse avec le commandant en chef des troupes Russes.

Outre le brigadier Hastfehr, on a emmené aussi de Finlande le major Sandels, les capitaines Wulfskrone, Hortulin & Ficandt, divers autres officiers subalternes

de la ministre de campagne Monsberg. On ne tardera probablement pas de travailler à leur procès, & il y a apparence qu'ils seront traités rigoureusement.

Leur réfection est regardée comme d'autant plus criminelle que les habitans de la Finlande, qui sont les plus intéressés à repousser la guerre de leur pays, n'ont cependant trempé en aucune manière dans ce complot. Au contraire ils se sont toujours montrés pleins de zèle pour le service du roi, & ils viennent de le lui renouveler, en lui offrant volontairement tous les secours qui seront en leur pouvoir, pour l'aider à poursuivre cette guerre avec vigueur, & la terminer par une paix honorable & avantageuse. C'est l'objet d'une adresse que les payfans Finnois ont présentée le 2 de ce mois à S. M. & que nous ferons connaître incessamment.

*FRANCE : Seconde lettre aux Rédacteurs ; extraits des diverses assemblées de bailliages ; les premiers ordres se décident par-tout à des sacrifices.*

« Je continuerai, messieurs, à vous envoyer la substance très abrégée de ce qui se passe journellement tantôt dans l'une tantôt dans l'autre de nos provinces, à l'occasion des Etats-généraux. Presque toutes sont aujourd'hui en activité, & nous avons le bonheur de voir aussi presque partout l'harmonie se rétablir entre les ordres. Il est vrai que les deux premiers ont la sage politique de renoncer de bonne grace aux exemptions pécuniaires qui les distinguoient ci-devant du peuple ; & voilà ce qui rapproche les esprits. Mais je ne cesserai, messieurs, de le répéter ; je crains que tout le monde, clergé, noblesse & tiers-Etat ne se laissent leurrer par cette prétendue égalité dans la répartition des charges publiques. Personne ne paroît se douter qu'il existe une autre source d'inégalité, source plus funeste mille fois, que les exemptions les plus odieuses. Car après tout la plupart de ces exemptions n'étoient qu'apparentes, & la classe des non-exempts favoit bien s'en dédommager, & se faire rembourser ce qu'ils donnoient à l'impôt de plus que les privilégiés, soit par nue augmentation de salaires, soit par un surhaussement dans

la vente des denrées. Mais ces discussions seront l'objet d'une autre lettre, je ne vous ai promis aujourd'hui que de l'historique.

« On n'en doit pas moins savoir le meilleur gré, à tous ceux qui se sont résolus à des sacrifices ; & c'est vraiment une satisfaction pour les François, de savoir & de publier que leurs princes en ont donné les premiers exemples. C'est ainsi que Mgr. le comte d'Artois a fait déclarer son vœu patriotique, dans les assemblées tenues à Bourges, par l'organe de M. le duc de Charost, son fondé de procuration.

« Monsieur, a dit le duc de Charost, adressant la parole au président de l'assemblée le comte de la Châtre, grand-bailli d'épée du Berry, *C'est moi que Mgr. comte d'Artois a bien voulu choisir pour être son représentant dans cette province ; gentilhomme & citoyen François, car les augustes rejettons du sang royal s'honorent de ce double titre, ce prince ne m'a point recommandé de réclamer de vœu pour la conservation des véritables droits de son appanage ; ils tiennent à ceux du trône qui furent toujours chers à la nation ; mais il m'a expressément prescrit de témoigner à l'ordre dont il est membre, à tous les citoyens du Berry, dont il aime à se regarder & à être regardé comme citoyen, combien il est éloigné de son cœur de vouloir que l'existence de son appanage puisse jamais servir de motif ou de prétexte à des exemptions d'impôts onéreuses à la province & à l'Etat, ou devenir dans cet instant un obstacle à son vif desir de partager les sentimens de justice & de désintéressement de la noblesse du Berry, le zèle & le patriotisme dont tous les ordres de cette province sont également animés.*

« Qu'il est doux pour moi d'être l'organe de tels sentimens, si dignes d'un prince François, auprès d'une province qui, dès ma plus tendre jeunesse, ma accoutumée à ses bontés, & pour laquelle ma reconnaissance égalera toujours mon dévouement, & de pouvoir vous en rendre dépositaire, vous, M., dont le nom si connu & si cher d'elle depuis des siècles, n'y étoit plus prononcé depuis long-tems qu'avec l'expression du regret ».

« Dans la séance du 18 mars, l'ordre de la noblesse a arrêté unanimement, 1<sup>o</sup>. de remercier l'ordre du

Tiers des sentimens qu'il lui temoigne : 2<sup>o</sup>. de l'engager , avant que les deux ordres se reunissent par commissaires , à renfermer dans un seul cahier les demandes des differens bailliages : 3<sup>o</sup>. que l'ordre de la noblesse fournira de son côté un cahier de ses demandes 4<sup>o</sup>. que les commissaires nommés respectivement rendront compte à leurs ordres des moyens de les fondre en un seul , & qu'alors les deux ordres se reuniront pour inviter celui du clergé à se joindre à leurs deliberations dans tous les objets qui n'interessent pas la police particuliere & interieure de chaque ordre. 5<sup>o</sup>. arrêté de plus d'assurer MM. du tiers que la noblesse est animée du plus grand desir de vivre & d'agir fraternellement avec eux dans tout ce qui pourra concourir à leur bonheur , au bien de l'Etat & à la gloire du roi & de la nation.

„ Dans la séance du 19 Mars , l'ordre de la noblesse du Berry , considerant que le salut de la patrie est sa loi suprême ; qu'accoutumé à verser son sang pour la defendre , il est digne de la justice & de la generosité de sacrifier sa fortune pour la sauver ; a arrêté unanimement ; 1<sup>o</sup>. D'exprimer aux deux autres ordres le vœu le plus cher au cœur de la noblesse , celui de se montrer citoyen ; 2<sup>o</sup>. De faire connoître à l'ordre du clergé son vœu pour supporter également avec les deux autres ordres , toute les charges de l'Etat.

„ Le même patriotisme a éclaté dans l'assemblée générale des 3 ordres de la senechaussée de Lyon , qui a eu lieu le 14 de ce mois ; & voici comme la noblesse y a annoncé le sacrifice qu'elle faisoit d'une partie de ses privileges. „ Messieurs , a dit en son nom M. Deschamps fils , la noblesse du ressort de la senechaussée de Lyon étant rassemblée dans l'hôtel de l'administration provinciale de cette ville , en execution du réglément pour la convocation des Etats-generaux , a unanimement arrêté & déclaré que , pour donner au roi & à la nation toutes les preuves de dévouement qui sont en son pouvoir , à l'effet d'opérer le rétablissement de la chose publique , elle renonçoit comme elle renonce à toutes exemptions & privileges relatifs aux impôts qui seront légalement con-

fontis par les Etats-generaux , & qu'elle entend-y contribuer proportionnellement sans distinction de personnes & de rangs ; laquelle déclaration elle a voulu être annoncée dans cette assemblée des trois ordres , & qu'elle soit insérée dans les cahiers , & réitérée aux Etats-generaux par les députés de la noblesse. »

» M. de Castellas , doyen des comtes de Lyon , fondé de la procuration de M. l'archevêque , & président de l'ordre du clergé , a dit :

» Que les ordres n'avoient pas pu , dans ce moment , prendre une deliberation reguliere ; que , quoiqu'il n'eût aucun pouvoir de son ordre pour annoncer son vœu , il pouvoit assurer MM. du tiers-Etat , que l'ordre de la noblesse ne surpasseroit pas celui du clergé en generosité & en sacrifice. »

» Les cent cinquante députés de la ville de Lyon , M. Rey , lieutenant-general de police de ladite ville , portant la parole , ont dit ensuite :

» Que le tiers-Etat de la ville de Lyon s'empressoit d'exprimer & d'offrir l'hommage de la plus vive & de la plus respectueuse reconnoissance que lui inspirent les déclarations que viennent de faire les ordres du clergé & de la noblesse ; elles leur assurent de nouveaux droits aux distinctions honorifiques qui sont leur partage , & que le tiers ne leur enviera jamais. »

» M. Rey a ajouté que les Bourgeois de Lyon , non moins justes , lui avoient donné la mission de faire au tiers-Etat de la campagne la déclaration suivante prise dans le cahier : « Le vœu exprimé dans l'article de ses cahiers relatif à la constitution pour voir supprimer toutes les distinctions pécuniaires , & établir une répartition de l'impôt exactement calculée sur les propriétés respectives des contribuables , entraîne nécessairement la chute des privileges & exemptions relatives à la taille & à la corvée dont jouissoient les bourgeois de la ville de Lyon sur les héritages situés hors l'enceinte de la ville ; les bourgeois consentent à cette renonciation avec plaisir pour donner aux habitans des campagnes une preuve de la justice & de l'attachement qu'ils leur doivent. »

» A Senlis , malgré les difficultés qui se sont élevées , au sujet de la réduction du tiers-état , l'assemblée a

nommé des commissaires pour la rédaction des cahiers ; mais elle n'est pas encore achevée. La même rédaction éprouve de grandes difficultés dans plusieurs autres baillages, sur-tout paroe que la plupart des communautés ne font que des plaintes ou des demandes locales, qui ne tiennent que très-indirectement à l'intérêt général. Quelquefois cependant les doléances sont courtes & frappées au coin de l'originalité, sans être pour cela moins patriotiques. Telle est entr'autres celle de la noblesse des Voges & des gentilshommes verriers qui s'expriment de cette manière.

« Nous sommes tous les enfans du même pere ; tous les individus des trois ordres doivent contribuer à la subsistance & à ses besoins, à proportion de leurs facultés ; c'est le vœu de la nature ; c'est le nôtre particulier ; & notre seule doléance est le regret que nous avons de n'avoir pas plutôt offert cette contribution. »

« Telle est encore la petition d'un praticien de Blois ; il a représenté à l'assemblée que les confreres & lui-même faisant des frais énormes pour les plus petites causes émues entre les habitans des campagnes, il seroit convenable de supplier S. M. d'ordonner qu'il fut élu dans chaque village tous les ans, au moins trois juges de paix, qui concilieroient sans frais tous les petits différens, au-dessous d'une somme de 50 livres ; & cet honnête homme a ajouté avec raison que l'espoir d'être honoré du choix du village, pour être juge conciliateur, seroit germer par-tout l'amour de la paix & la haine de la chicane.

« Je réserve dans une première à vous faire connoître quelques-uns des membres déjà choisis pour être les representans de la nation aux Etats-generaux. Comme le bonheur public va dependre d'eux, il importe de fixer d'avance sur leurs personnes l'opinion publique, & de savoir ce qu'ils font, ce qu'ils peuvent, ce qu'on doit en attendre. »

*Fin du règlement pour la convocation des Etats-generaux dans la province de Bretagne.*

**XII.** Quant aux collégiales, communautés rentées, seculieres & regulieres des deux sexes, prieurs, bene-

ficiers & recteurs curés des villes & des campagnes , il leur fera adressé par le gouverneur de la province , au nom du roi , des lettres pour se réunir en assemblée dans la ville épiscopale de leur diocèse le 2 avril ; les prieurs & beneficiers s'y rendront en personne ; ainsi que les recteurs-curés dont la paroisse n'est pas distante de plus de deux lieues de la ville épiscopale : les recteurs-curés des cures plus éloignées n'y viendront en personne qu'autant qu'ils auront assuré pendant leur absence le service de leur paroisse ; mais ils pourront donner leur procuration à quelques personnes de leur ordre.

Les collegiales & les communautés rentées , seculieres & regulieres , éliront chacune un representant , membre du clergé , pour se rendre en leur nom à la dite assemblée diocesaine.

XIII. Les assemblées diocesaines , convoquées pour le 2 avril , prepareront les doleances , avis & representations qu'elles jugeront convenables ; ensuite elles se reduiront par élection au nombre de membres prescrit par l'état annexé au present règlement.

XIV. Les personnes ainsi choisies dans chaque assemblée diocesaine se rassembleront dans le même lieu , le 20 avril , & S. M. leur fera connoître ses intentions sur le nombre de députés de leur ordre que chacune d'elles pourra nommer , pour se rendre le 27 à l'assemblée des États-generaux.

XV. Le règlement du 24 janvier sera executé en tout ce à quoi il n'est pas derogé par le present règlement.

Fait & arrêté par le roi , étant en son conseil , tenu à Versailles le 1786. *Signé* LOUIS ; & plus bas ,  
LAURENT DE VILLEDEUIL.

## ARTICLES DIVERS.

*Extrait des lettres de Londres du 24 mars.* « Les 3 dernieres séances du parlement ont été occupées à l'ordinaire par l'examen des bills annuels & les subfides , qui n'éprouvent ni débats ni altérations , sur lesquels par conséquent il est inutile de revenir. Mais dans peu nous ferons dédommagés de cette stérilité parlementaire par des questions de la plus grande

importance. Dans la séance des communes du 23, en a, sur la motion de M. Wilberforce, fixé le 23 avril, pour régler ultérieurement les abus qui se commettent dans la traite des Nègres. Car l'humanité de ce siècle n'a pu obtenir encore l'abolition entière de cet infâme trafic — Il est question aussi de fixer par une loi, la manière de se conduire à l'avenir, lorsqu'il s'agira de suppléer au défaut de l'autorité royale, provenant soit d'une maladie semblable à celle qu'a essuyée le roi actuel, soit de toute autre cause. C'est encore une dextérité de M. Pitt, qui par-là mettra son crédit à l'abri de toute crainte de rechute. Un autre bill non moins important est celui que doit présenter bientôt le lord Pette, & dont l'objet est d'introduire en Angleterre la tolérance du Papiisme.

„ Le 14 de ce mois le lord lieutenant d'Irlande, est venu annoncer solennellement au Parlement de ce Royaume le rétablissement du roi & la reprise de ses fonctions royales, ce qu'il a fait par 3 discours assez semblables à ceux qui ont été prononcés en Angleterre. On a voté unanimement dans les deux chambres des adresses de remerciement pour le roi & le vice-roi.”

*Extrait d'une lettre particulière de Francfort le 22 mars.* „ Les discours que le roi de Suede a prononcés, lors de la révolution dont nous avons parlé, indiquent que S. M. étoit vivement animée contre l'ordre équestre, & qu'elle a vu l'espece d'insurrection de l'armée de Finlande, comme l'ouvrage d'une main ennemie. Deux partis agitoient dès longtems ce royaume, ils étoient designés par les noms de *chapeaux & de bonnets*. Les chapeaux votoient pour l'aristocratie, & les bonnets pour la royauté; on affecte de presumer que la manière prompte dont le roi vient de se ressaisir de l'autorité suprême est une suite des liaisons de la cour de Stockholm avec une puissance d'Allemagne, qui est bien loin de songer à favoriser l'aggrandissement des deux cours imperiales; & on a fait dériver de cette combinaison l'apparence d'une guerre nouvelle & prochaine. On veut à toute force que la Prusse réunie à l'Angleterre & à la Suede,

s'occupe de donner une confiance très active à la confédération germanique ; & les politiques ne s'en tenant pas là , supposent qu'il va se former une confédération opposée entre les deux Empires, le Danemarck & quelques autres puissances du Midi. Les projets ne tendent à rien moins qu'à une guerre générale ; on doit s'attendre du moins , comme l'année dernière , à voir ce fleau ravager deux contrées différentes de l'Europe, le Nord & l'Orient. La détresse des finances des autres puissances les empêchera , si elles sont sages , de se mettre de la partie.

„ S'il faut en croire certains avis, les Ottomans sont déterminés à s'en tenir au système de défense, qu'ils ont employé dans les précédentes campagnes, & à fixer autant qu'ils le pourront leurs ennemis sur la rive gauche du Danube. Les Bosniaques, peuple intrépide & nombreux, ont déclaré, dit-on, à la Porte qu'ils n'avoient besoin d'aucunes troupes pour les défendre, & qu'il leur suffisoit pour cela de recevoir quelques secours en vivres. Il semble d'ailleurs qu'au-delà du Danube, les armées impériales seroient également exposées aux dangers, qui naissent de la difficulté des pays & de la communication des subsistances. Les troupes légères Turques les harceleroient continuellement avec cette vélocité destructrice, dont les campagnes de la Moldavie ont donné plus d'un exemple. Enfin depuis Belgrade jusques à la Mer-noire, il existe un territoire immense & un nombre infini de postes que les troupes Russes & Autrichiennes ne peuvent laisser sans danger derrière elles, avant d'avancer en front de bandière dans la Serbie, la Bessarabie & les autres provinces au Nord de Constantinople.

„ On s'occupe beaucoup du voyage rapide que le prince de Nassau-Siegen fait actuellement dans plusieurs cours de l'Europe. Les politiques supposent qu'il est chargé de négociations secrètes de la part de la cour de Petersbourg ; on a dit aussi que la cour de Madrid avoit offert sa médiation à la Porte. Mais ce bruit exagéré n'avoit d'autre fondement, que le désir manifesté du feu roi d'Espagne, de voir terminer par une négociation amiable la guerre actuelle de la Turquie. „